

Nombre de délégués	= 99
Présents	= 45
Pouvoirs	= 11
Nombre de voix	= 56
Excusés	= 12
Absents	= 31

L'an deux mille vingt-quatre, le 07 octobre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Arpheuilles sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.

Date de convocation: 27 septembre 2024

Affichée le 27 septembre 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Annie DION (Marçais), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Corine FERY (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumières), Dominique ROBLIN (Touchay), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Dominique SIMONIN (Vernais), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Anne-Marie FERRY (La Celette) a donné pouvoir à Franck DAUMIN, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à François GAMBADE, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Marilène ALGRET, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX.

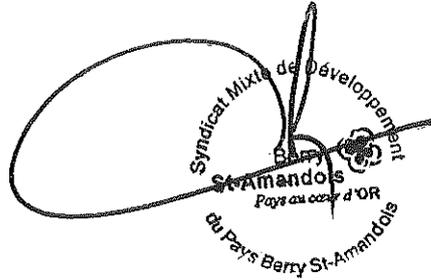
Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bernard RONDELET (La Celle), Nathalie AROYO (La Celle Condé), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Pascal COLLIN (Coust), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignières), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmary), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Gilles LAVEDRINE (Osmary), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Alain RIEU (Verneuill), Joëlle LESUEUR (Vilcelélin).

Objet: Examen des dossiers OPAH

Nom	Prénom	Commune logement	du	Type de projet	Dépense subventionnable PAYS	Taux PAYS	Subvention PAYS
DESMOULINS	Sandra	Saint-Amand-Montrond		Rénovation énergétique – gain de 76%	25 000 €	10 %	2 500 €
MOREAU	Eric	Saint-Hilaire-en-Lignières		Rénovation énergétique – gain de 82%	25 000 €	10 %	2 500 €
GHOUIZI	Alicia	Saulzais-le-Potier		Rénovation énergétique – gain de 63%	25 000 €	10 %	2 500 €

Le comité syndical valide à l'unanimité ces dossiers.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.
Fait à Saint-Amand-Montrond, le 07 octobre 2024
Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20241007-04_703-CS071024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 04_704/07.10.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 45 Pouvoirs = 11 Nombre de voix = 56 Excusés = 12 Absents = 31	L'an deux mille vingt-quatre, le 07 octobre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Arpheuilles sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 27 septembre 2024

Affichée le 27 septembre 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Annie DION (Marçais), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Corine FERY (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignièrès), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique ROBLIN (Touchay), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Dominique SIMONIN (Vernais), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Flauriel), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Anne-Marie FERRY (La Celette) a donné pouvoir à Franck DAUMIN, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à François GAMBADE, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Marilène ALGRET, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bernard RONDELET (La Celle), Nathalie AROYO (La Celle Condé), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaud Cher), Pascal COLLIN (Coust), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignièrès), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmery), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Gilles LAVEDRINE (Osmery), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Alain RIEU (Verneuil), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Autorisation au Président à signer la candidature à la labellisation PAT de niveau 2

Lors de la réunion du 08 juillet 2024, le comité syndical, par délibération n° 03_702/08.07.2024, a validé le plan d'actions du PAT et autorisé le Président à candidater à une labellisation de niveau 2.

La reconnaissance PAT de niveau 2 s'accompagne d'un plan d'action chiffré que nous devons mettre en œuvre. Il convient également de répondre à l'appel à projet « soutien à l'émergence de PAT de niveau 2 » afin de permettre le financement de nos actions sur les 5 prochaines années.

Les actions du PAT peuvent être financées avec un soutien de l'Etat à hauteur de 70% sur 36 mois, tel qu'indiqué dans le plan de financement ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Frais salariaux (Chargé de mission PAT + Stages rémunérés missions juridiques)	125 563,52 €	DRAF AAC Soutien aux PAT (70 %)	200 000 €
Etudes complémentaires	50 000 €	LEADER sur études outil de transformation	15 000 €
Animations tout publics, cycles de conférence	15 000 €	Conseil Régional CRST/ VOS ID	14 447,20 €
Formations en lien avec la santé et professionnels de la restauration collectives	30 000 €	Autofinancement	57 361,40 €
Expertise technique et diagnostics de la restauration collective	40 000 €		
Actions de communications et de convivialités (éditions etc...)	5 000 €		
Dépenses indirectes (8 % du budget global)	21 245,08 €		
Total	286 808,60 €		286 808,60 €

Le plan de financement est élaboré sur 36 mois mais il est entendu que dans le cadre de la reconnaissance de niveau 2, le Pays doit s'engager sur un recrutement sur 5 ans.

Le comité syndical décide à l'unanimité :

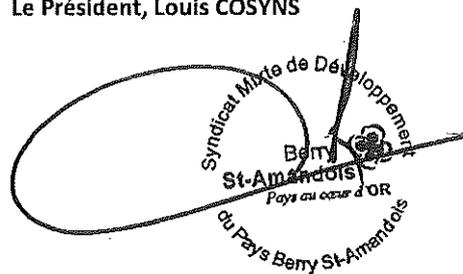
- D'autoriser le Président à solliciter la labellisation PAT de niveau 2
- De valider le plan de financement ci-joint et de solliciter l'intervention de l'Etat à hauteur de 70 % pour le financement des actions du PAT sur 36 mois.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 07 octobre 2024

Le Président, Louis COSYNS



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20241007-04_704-CS071024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 04_705/07.10.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 45 Pouvoirs = 11 Nombre de voix = 56 Excusés = 12 Absents = 31	L'an deux mille vingt-quatre, le 07 octobre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Arpeuilles sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 27 septembre 2024

Affichée le 27 septembre 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpeuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzaïs), Bertrand DE GANAY (Bussy), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonnais), Annie DION (Marçais), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Corine FERY (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignièrès), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzaïs-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique ROBLIN (Touchay), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Dominique SIMONIN (Vernais), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Anne-Marie FERRY (La Celette) a donné pouvoir à Franck DAUMIN, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à François GAMBADE, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Marilène ALGRET, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche)) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bernard RONDELET (La Celle), Nathalie AROYO (La Celle Condé), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Pascal COLLIN (Coust), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignièrès), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Gilles LAVEDRINE (Osmerly), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Alain RIEU (Verneuill), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Autorisation au Président à signer la Convention Etat-Territoire

En qualité de partenaire à part entière des territoires, la Région Centre-Val de Loire déploie des politiques à la fois plus proches des besoins locaux (proximité) et mieux adaptées aux enjeux (solidarité), tout en donnant plus fortement à partager et à voir son rôle dans le quotidien des habitants (visibilité). Ces politiques doivent répondre aux enjeux de transformation des territoires par la prise en compte des défis sociaux, citoyens et écologiques, autant qu'elles doivent constituer des réponses au besoin de proximité de l'action publique exprimé par les habitants.

Cette politique se décline notamment sous la forme de contrats territorialisés : les CRST.

Dans le cadre de la négociation des futurs CRST 2024-2027, la procédure se déroule désormais en 2 étapes :

- La Convention Région – Territoire
- Le Contrat

La convention Région Territoire a pour objet de partager des priorités d'actions en réponse aux principaux enjeux locaux, et d'engager les parties à mobiliser des moyens pour les relever.

Les principaux enjeux, objectifs prioritaires et moyens d'intervention qui préfigurent le programme d'action sont déclinés selon 5 axes répondant aux champs d'intervention de la Région :

- « Répondre au défi du développement économique, de l'emploi, des qualifications et des compétences » ;
- « Répondre aux besoins de services à la population » ;
- « Accélérer la transition écologique et énergétique » ;
- « Une offre de mobilité qui connecte le Bassin de vie et qui délivre des services répondant aux besoins de ses habitants » ;
- « Un Bassin de vie à l'écoute de sa jeunesse et attentif à la citoyenneté ».

Cette convention vise à fixer

- les objectifs partagés du territoire et déterminer les moyens à activer pour les atteindre.
- Les engagements spécifiques de la Région notamment en termes d'enveloppe financière globale affectée au territoire du Pays Berry St-Amandois
- Les modalités d'animation et de mise en œuvre des futurs contrats.

Elle a été rédigée au terme de plusieurs concertations à la fois politiques et publiques.

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Syndical décide à l'unanimité de :

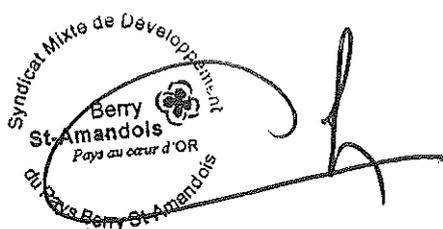
- Valider cette convention
- D'autoriser le Président à la signer.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 07 octobre 2024

Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20241007-04_705-CS071024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024

Publication : 11/10/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 04_706/07.10.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 45 Pouvoirs = 11 Nombre de voix = 56 Excusés = 12 Absents = 31	L'an deux mille vingt-quatre, le 07 octobre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Arpheuilles sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 27 septembre 2024

Affichée le 27 septembre 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheuilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Annie DION (Marçais), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Ange MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Corine FERY (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignières), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique ROBLIN (Touchay), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venemes), Dominique SIMONIN (Vernais), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Anne-Marie FERRY (La Celette) a donné pouvoir à Franck DAUMIN, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à François GAMBADE, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Marilène ALGRET, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bernard RONDELET (La Celle), Nathalie AROYO (La Celle Condé), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Pascal COLLIN (Coust), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignières), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmerly), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAudeau-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Gilles LAVEDRINE (Osmerly), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Alain RIEU (Verneuill), Joëlle LESUEUR (Villecelin).

Objet: Proposition d'une démarche et d'un planning décisionnel sur la poursuite de création du Parc Naturel Régional Sud Berry

Etant entendu que :

- les membres fondateurs et porteurs de la candidature (Région Centre Val de Loire, Syndicat mixte de développement du Pays Berry St-Amandois, Syndicat du Pays de la Châtre) disposent maintenant des éléments et des informations nécessaires pour répondre aux réserves et entrer dans la construction de la charte, à savoir :
 - o le périmètre d'étude réduit à 102 communes
 - o l'étude juridique sur les modalités de mise en œuvre de la structure de préfiguration et de gouvernance du parc

- l'évolution des syndicats de pays existants
- l'étude du rapport d'opportunité précisant les réponses aux critères de classement et confirmant les plus-values pour le territoire (validation prévue le 15 novembre)
- Les collectivités que sont les communes, communautés de communes et conseils départementaux ne seront consultés réglementairement qu'à la toute fin de la procédure de classement sur leur adhésion à la charte du parc et au syndicat de gestion
- La prochaine étape de la procédure prévoit que le Conseil Régional présente auprès du Préfet de Région un rapport d'opportunité révisé comprenant notamment la création d'une structure de préfiguration (qui devra délibérer sur les grandes orientations du projet de parc)

Constatant que pour poursuivre la mise en œuvre de la candidature et créer l'association de préfiguration (futur lieu de gouvernance et de construction du projet), il est nécessaire :

- d'informer les futurs membres pressentis et en tout premier lieu les collectivités
- de mesurer l'engagement des collectivités pour s'assurer d'un portage de la démarche tout au long des étapes de la candidature

Les élus du comité syndical du Pays Berry St-Amandois, après en avoir délibéré, proposent aux porteurs de la candidature de retenir la démarche et le planning décisionnel suivant :

1. réunion de présentation du projet à destination des élus des collectivités du périmètre d'étude : 102 communes, 7 communautés de communes, 2 départements.
2. sollicitation officielle de chacune des collectivités concernées pour que, sur la base d'un dossier de préfiguration (composé des enjeux et plus-values d'un parc régional pour le sud Berry + des grandes orientations du pré-projet + des statuts de l'association de préfiguration), elle délibère à bulletin secret au sein de son conseil sur :
 - son souhait de voir se poursuivre la démarche de création du parc et de construction commune de la charte
 - son adhésion à l'association de préfiguration pour être représentée dans les instances décisionnelles avec la désignation d'un représentant

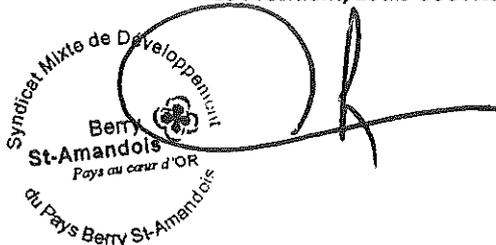
Cette démarche est adoptée à la majorité avec 1 voix contre (Sidiailles) et 4 abstentions (Bussy, Contres, Lantan et Thaumiers).

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 07 octobre 2024

Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20241007-04_706-CS071024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024
Publication : 11/10/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

		DELIBERATION du COMITE SYNDICAL du Pays Berry St Amandois n° 04_707/07.10.2024
Nombre de délégués = 99 Présents = 45 Pouvoirs = 11 Nombre de voix = 56 Excusés = 12 Absents = 31	L'an deux mille vingt-quatre, le 07 octobre, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Développement du Pays Berry St-Amandois, légalement convoqué, s'est réuni à Arpheilles sous la présidence de Monsieur Louis COSYNS, Président du Syndicat du Pays Berry St-Amandois.	

Date de convocation: 27 septembre 2024

Affichée le 27 septembre 2024

Délégué(e)s titulaires/suppléant(e)s présent(e)s : Patrick MAGUET (Ainay-le-Vieil), Chantal VERGER (Arpheilles), Marilène ALGRET (Beddes), Serge AUDONNET (Bessais-le-Fromental), Yannick GODARD (Bouzais), Bertrand DE GANAY (Bussy), Maryse JACQUIN-SALOMON (Chambon), Joël DURIN (Charenton-du-Cher), François GAMBADE (Châteauneuf-sur-Cher), Jean GIRAUD (CdC Berry Grand Sud), Philippe AUZON (CdC Cœur de France), Irène THIBAUT (CdC du Dunois), Didier BRUGÈRE (Conseiller Départemental), Clarisse DULUC (Conseillère Départementale), Rémi BOURRET (Contres), Rolande FOUCAT (Culan), Patrick BIGOT (Drevant), Louis COSYNS (Dun-sur-Auron), Nicole DEGAGE-PHALANCHER (Farges-Allichamps), Jean-Marie MORIER (Faverdines), Philippe PERRICHON (La Groutte), Chantal de L'ESCALOPIER (Lantan), Martine DUPLAIX (Loye-sur-Arnon), Jean-Paul DUPLESSI (Maisonais), Annie DION (Marçais), Franck DAUMIN (Nozières), Marie-Angé MATHIOT (Orval), Michel BERTHOMIER (La Perche), Corine FERY (Reigny), Fabienne LEVACHER (Rezay), Béatrice BEURDIN (Saint-Georges-de-Poisieux), Etienne DURAND (Saint-Germain-des-Bois), Francis PERROT (Saint-Hilaire-en-Lignièrès), Claude AUBAILLY (Saint-Pierre-les-Etieux), Nelly BURET (Saint-Symphorien), Guy BERÇON (Saint-Vitte), Didier ACCOLAS (Saulzais-le-Potier), Monique AUBAILLY (Serruelles), Florence LERUDE (Sidiailles), Sébastien DELOUCHE (Thaumiers), Dominique ROBLIN (Touchay), Cathy BATISTE (Vallenay), Sonia TOUZET (Venesmes), Dominique SIMONIN (Vernais), Gilles POINTEREAU (Vesdun).

Délégué(e)s excusé(e)s : Patrick BARNIER (Conseiller Départemental), Jean-Luc BRAHITI (Conseiller Départemental), Philippe CHARRETTE (Conseiller Départemental), Pierre GROSJEAN (Conseiller Départemental), Bernadette PERROT-DUBREUIL (Conseillère Départementale), Florence PIERRE (Conseillère Départementale), Stéphane CHEDEVILLE (Corquoy), Bertrand SEVERIN (Epineuil-le-Fleuriel), Pascal MASQUELET (Le Pondy), Alain BOURDEAU (Saint-Jeanvrin), Lucie DE OLIVEIRA (Saint-Loup-des-Chaumes), Geoffrey TOURNY (Uzay-le-Venon).

Délégué(e)s ayant donné pouvoir : Anne-Marie FERRY (La Celette) a donné pouvoir à Franck DAUMIN, Marie-Pierre RICHER (Conseillère Départementale) a donné pouvoir à Louis COSYNS, Sylvie QUENTIN (Crézançay) a donné pouvoir à François GAMBADE, Annie RADUGET (Lapan) a donné pouvoir à Maryse JACQUIN-SALOMON, Yan CADIER (Orcenais) a donné pouvoir à Annie DION, Emmanuel RIOTTE (Saint-Amand-Montrond) a donné pouvoir à Fabienne LEVACHER, Christophe POINTEREAU (Saint-Baudel) a donné pouvoir à Gilles POINTEREAU, Michel MORIN (Saint-Denis-de-Palin) a donné pouvoir à Etienne DURAND, Claude SCHNURER (Saint-Pierre-les-Bois) a donné pouvoir à Marilène ALGRET, Bernadette GUILLOT (Saint-Priest-la-Marche) a donné pouvoir à Jean GIRAUD, Sylvie SCHWAAB (Saint-Saturnin) a donné pouvoir à Martine DUPLAIX.

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Jean du PEYROUX (Arcomps), Renée HOULBREQUE (Ardenais), Claude TOUNSI (Bannegon), Roger DAGHER (Bruère-Allichamps), Bernard RONDELET (La Celle), Nathalie AROYO (La Celle Condé), Eric DUIGOU (Chalivoy-Milon), Frédéric DURANT (Châteaumeillant), Patrice BARRET (Le Châtelet), Jean-Pierre DELANGE (Chavannes), Daniel RONDIER (Cogny), Yves DODEMENT (Colombiers), William PELLETIER (CdC Arnon Boischaut Cher), Pascal COLLIN (Coust), Thomas BAUDON (Ids-St-Roch), Florence HAUTEFEUILLE (Ineuil), Bruno MARECHAL (Levet), Hervé MONJOIN (Lignièrès), Catherine GIGOT (Lugny-Bourbonnais commune d'Osmary), Lucien CABANNE (Meillant), Isabelle RIBAUDEAU-HUE (Montlouis), Dominique DUBREUIL (Morlac), Gilles LAVEDRINE (Osmary), Alexandre PLANCHER (Parnay), André GASPAROUX (Préveranges), Nicolas GAUSSERAN (Raymond), Jean-Pierre AMIZET (Saint-Christophe-le-Chaudry), Nicolas BARRET (Saint-Maur), Nicolas DESESSART (Senneçay), Alain RIEU (Verneuill), Joëlle LESUEUR (Villegelin).

Objet: Modification de la composition du Groupe d'action Locale

Vu la délibération n° 01_652/17.10.2023 du 17 octobre 2023 validant la composition du Groupe d'Action Locale pour le programme LEADER 2023-2027, modifiée par la délibération n° 01_669/19.02.2024 du 19 février 2024, Considérant que la personne nommée représentante suppléante de la communauté de communes Le Dunois ne fait plus partie de leurs effectifs, et qu'un nouveau représentant a été désigné, Il convient de modifier la composition du Groupe d'Action Locale du programme LEADER 2023-2027 comme suit :

1. Collège public : ont été désignés par leurs structures réciproques :

	Titulaire	Suppléant
Pays	Louis COSYNS (Président du GAL)	Maryse JACQUIN-SALOMON
Membre du Syndicat	Dominique ROBLIN	Serge AUDONNET

St Amand	Geoffroy CANTAT	Jacqueline CHAMPION
CdC ABC	Dominique BURLAUD	Nadine SENDEL
CDC BGS	Frédéric DURANT	Nathalie DUCHET
CDC Cœur de France	Philippe AUZON	Michelle RIVET
CDC le Dunois	Françoise FOUCHARD	Irène THIBAUT

2. Collège privé :

	Titulaire	Suppléant
Conseil de développement	Jérôme PASCAUD	Mireille CHARBY
1 membre Conseil de Dév	Josette DOUCHY	Annie MARCHET
2 représentants du domaine de l'action 1 (environnement, urbanisme, agriculture)	Mélanie Couret (CPIE)	Florent MEYER (agriculteur)
	Jean-François VINCENT (Ancien éleveur St Amandois – ancien Président filière ovine régionale)	Jean-François CLAUDEL (syndicat agri)
2 représentants du domaine de l'action 2 (entreprise, insertion, producteurs locaux)	Malika LEHELON (Mission Locale)	
	Corinne ALLIBE (ancienne directrice de pôle emploi St Amand, retraitée)	
2 représentants du domaine de l'action 3 (office de tourisme, prestataires touristiques)	Marie Christine FALGOUX (OT Lignièrès)	Christophe BARAT (association les Bains Douches)
	Alexandre CHABENAT (association sauvegarde patrimoine Chambon)	Luc MARTIN (CHASA, amis musée St Vic)
2 représentants du domaine de l'action 4 (social, santé, insertion, habitat...)	Denis RASLE (FO)	Marie-Ange MATHIOT (infirmière)
	Charles ISOLA (association)	Aline MAUGENEST (directrice ASEF)

Par ailleurs, les élus régionaux Christophe COQUIN et Olivier BEATRIX font partie du Comité de programmation avec voix consultative.

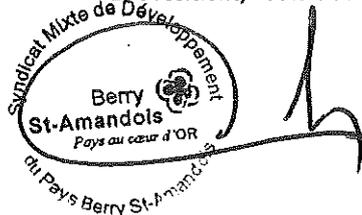
Les membres du comité syndical valident à l'unanimité la composition du Groupe d'Action Locale pour le programme LEADER 2023-2027.

Fait et délibéré, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Fait à Saint-Amand-Montrond, le 07 octobre 2024

Le Président, Louis COSYNS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-251802161-20241007-04_707-CS071024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/10/2024
Publication : 11/10/2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans) ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>